

Image not found or type unknown



Hébergée paie tout + assurance habitation

Par **gaelle28_old**, le **20/11/2007** à **15:05**

Je suis hébergée avec mes deux enfants (3 et 2 ans), depuis décembre 2007. La locataire n'est plus dans l'appartement et je paie les loyers, les charges (electricité, gaz, eau. J'ai également l'assurance habitation de l'appartement à mon nom. Je souhaiterais savoir s'il est possible que l'appartement passe à mon nom? Que peut-il m'arriver si la locataire décide de rendre l'appartement (ce qu'elle prévoit de faire d'après ces dire) Merci beaucoup.rngaelle28